

Par courrier électronique

Québec, le 26 juillet 2022

[Redacted address block]

Monsieur,

La présente donne suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 5 juillet dernier visant à obtenir les informations et les documents suivants :

- « 1. Le nombre de semaines de congé comportant des prestations parentales provenant du RQAP, et ce, pour toutes les années disponibles depuis la création du régime.*
- 2. Le nombre de semaines de congé comportant des prestations parentales provenant du RQAP, selon le sexe des prestataires, et ce, pour toutes les années disponibles depuis la création du régime.*
- 3. Les statistiques officielles sur les prestataires du RQAP de 2006 à 2010 inclusivement, telles que présentées à la page internet suivante : <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-et-organismes/conseil-de-gestion-de-l'assurance-parentale/statistiques>. ».*

Comme discuté le 14 juillet dernier, le Coup d'œil sur le partage des prestations au RQAP, disponible sur le site Web du Conseil de gestion de l'assurance parentale (https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/travail-emploi-solidarite-sociale/conseil_gestion_assurance_parentale/publications/autres_publications/CGA_P_coup_oeil_partage_prestations.pdf?1638202066), pourrait répondre à vos deux premières demandes d'information. Pour votre convenance, vous trouverez un exemplaire de ce coup d'œil en annexe à la présente. Comme je n'ai pas reçu de nouvelle de votre part dans la semaine du 18 juillet 2022, tel qu'il avait été discuté, je présume que ce document répond à votre besoin. À défaut, je vous invite à me contacter de nouveau.

... 2

Quant à votre troisième demande d'information, vous trouverez ci-joint les statistiques officielles pour les années 2006 à 2010 inclusivement, comme vous l'aviez demandé.

Vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision dans les trente (30) jours suivant la date de la présente. Vous trouverez sous pli une note explicative à cet effet.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes cordiales salutations.



Shadi J. Wazen, avocat

p. j.